

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**  
Jeudi 3 novembre 2022 (PVCX650)  
11 h  
Local 3813 Pavillon de la Santé

**Présences**

Professeur Gilles Bronchti, président  
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)  
Professeur Denis Leroux, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)  
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier  
Professeure Mireille Dubé, secrétaire  
M<sup>me</sup> Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)  
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

**Absences**

Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)  
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC) (sabbatique)

---

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

---

**CX650-03-11-2022-00      Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion 13 octobre 2022 (PVCX649)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des officières et des officiers
7. Dérogation dates de sabbatique et perfectionnement
8. Négo 2022
  1. Comité de mobilisation
9. CRAC – Désignation du représentant du Syndicat
10. Secrétaire – Changement de dénomination
11. Comité de promotion – Désignation membre externe
12. Nouvelles des instances nationales
  1. CLIUQ
  2. Conseil fédéral de la FQPPU
13. Date de la prochaine réunion : 17 novembre 2022
14. Clôture de la réunion

**CX650-03-11-2022-01      Ouverture de la réunion**

Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues et s'informe s'ils et elles ont passé une bonne semaine de travaux et d'études.

**CX650-03-11-2022-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Le président demande à ajouter le point : *Secrétaire – Changement de dénomination.*

Le VPAU demande à ajouter le point : *Comité de promotion – Désignation membre externe*

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la 650<sup>e</sup> réunion du comité exécutif.

**CX650-03-11-2022-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2022 (PVCX649)**

**PVCX649-13-10-2022**

Le président présente le procès-verbal de la 649<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 13 octobre 2022.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 649<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 13 octobre 2022.

**CX650-03-11-2022-04 Affaires découlant**

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU indique avoir reçu l'information à l'effet que le secrétariat général de l'UQTR est à revoir le *Règlement-cadre sur la tenue des assemblées délibérantes* et le *Règlement de régie interne* en réponse à une interpellation sur les différents modes de scrutins prévus à l'UQTR (c.f. PVCX649-13-10-2022-05). Le Syndicat sera consulté.

Le CAU informe les membres du comité exécutif que le 4<sup>e</sup> bulletin historique est en montage. Ce numéro présentant les relations de travail sortira en novembre. Le 5<sup>e</sup> bulletin, traitant de la structure du Syndicat, déjà monté, suivra en décembre. Les capsules vidéos reliées à ces thèmes sont déjà prêtes et elles seront diffusées à la suite de chacun des bulletins. Les festivités du 50<sup>e</sup> du Syndicat seront alors officiellement terminées.

**CX650-03-11-2022-05 Correspondance et information**

Le trésorier indique que les retenues à la source du mois d'octobre 2022 ont été payées :

- ARC : 3 006,86 \$
- MRQ : 4 790,96 \$

**CX650-03-11-2022-06 Rapport des officières et des officiers**

Président

- Le président, en compagnie du CAU, a participé à une rencontre avec l'AGE UQTR pour discuter de l'agenda étudiant 2023-2024. Un sondage sera envoyé aux professeur.e.s prochainement pour connaître leur appréciation de l'agenda. La responsable de ce dossier à l'association

étudiante a été invitée à s'entretenir avec les délégué.e.s lors de la prochaine réunion du conseil syndical le 1<sup>er</sup> décembre.

- Le président a convoqué l'Intersyndicale des personnels à une rencontre pour le 4 novembre. Il sera notamment question du Comité des ressources humaines de l'UQTR, du Forum des partenaires et de la couverture psychologique offerte via le programme d'aide aux employés.

#### VPAS

- Le VPAS fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- Le VPAS revient sur le dossier d'évaluation d'une professeure (c.f. PVCX649-13-10-2022-06). La décision de l'assemblée départementale a été renversée, puisque des irrégularités ont été soulevés. La professeure obtiendra sa permanence.
- Le VPAS accompagne une professeure dans ses démarches pour faire justifier sa charge de tâche au retour d'un congé de longue durée.
- Le VPAS est intervenu auprès d'un professeur ayant démissionné et qui demande à conserver son annexe C.

#### VPAU

- Le VPAU a organisé une rencontre préparatoire à la réunion du conseil d'administration le 24 octobre. Il a notamment été question du processus de répartition des postes de professeur.e.s pour l'année 2023-2024.
- Le VPAU a réuni le comité stages / LACs le 31 octobre. Une définition d'un LAC est en écriture par des membres dudit comité. Cette définition sera discutée, puis présentée au Département d'ergothérapie (aucun professeur de ce département au comité stages / LACs). Le CRT en sera saisi par la suite pour la proposer à la table des négociations pour le renouvellement de la convention collective.
- Le VPAU a révisé le document *Critères, méthode et modalités d'évaluation pour la promotion des professeurs et professeures 2022-2023*. Des commentaires ont été envoyés au bureau de la VREF. Ce dernier a invité le CAU à être membre d'un comité de révision de ce document. Le CAU a décliné l'invitation préférant qu'un officier soit le représentant du Syndicat. Après discussions, les membres du comité exécutif se montrent favorables à ce que le VPAU soit membre du comité de révision proposé par la VREF.
- Le VPAU indique que des discussions sont actuellement en cours avec Josée Asselin, conseillère en gestion des ressources humaines, pour organiser une formation commune afin de préparer les professeur.e.s intéressé.e.s à déposer une demande de promotion. Dans le passé, le Syndicat organisait sa formation et le Service des ressources humaines la sienne quelque temps plus tard. Cette formation commune, si elle prend forme, pourrait se tenir vers la fin de novembre ou au début du mois de décembre.

#### Trésorier

- Le trésorier présente le relevé des décaissements (VP395 à VP407) par dépôts directs effectués entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre 2022. Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- Le trésorier présente l'état des résultats 2022-2023 au 31 octobre 2022.
- Le trésorier présente les états financiers de l'UQTR au 30 avril 2022.

## Secrétaire

- La secrétaire indique avoir participé à la réunion du CLIUQ le 19 octobre. Un résumé sera fait au point 12 du présent ordre du jour.
- La secrétaire indique avoir aussi participé à la réunion du conseil fédéral de la FQPPU les 20 et 21 octobre. Un résumé sera fait au point 12 du présent ordre du jour.
- La secrétaire consultera les membres du comité exécutif pour la préparation du prochain numéro du bulletin *L'Œil ouvert*.

### **CX650-03-11-2022-07 Dérogation dates de sabbatique et perfectionnement**

Le VPAS indique que deux professeur.e.s ont demandé une dérogation de sabbatique et de perfectionnement pour modifier les dates. L'article 14.13 de la convention collective prévoit que la période de sabbatique et de perfectionnement débute le 1<sup>er</sup> juin, mais ces dates ne concordent pas avec celles prévues à la convention collective. Un encadrement est jugé nécessaire puisque l'administration placera ces professeur.e.s en dette de cours. Le VPAS veillera à s'assurer que les changements demandés sont d'ordre mineur (intervention des vice-recteurs académiques) ou majeur (modification à être approuvée par la commission des études). Des projets de lettres d'entente sont en préparation.

### **CX650-03-11-2022-08 Négo 2022**

#### **1. Comité de mobilisation**

Le président explique qu'en période de négociation pour le renouvellement de la convention collective, il est nécessaire de procéder à la création d'un comité de mobilisation qui veillera à organiser des activités, à développer des outils de communications, à dresser une liste de courriels personnels des professeur.e.s et à appuyer le comité de négociation en forgeant un esprit de mobilisation et de négociation chez les professeur.e.s.

Après discussion, les membres du comité exécutif nomment la secrétaire pour être responsable de ce comité.

### **CX650-03-11-2022-09 CRAC – Désignation du représentant du Syndicat**

Le trésorier indique que son mandat à titre de représentant du Syndicat au Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC) se termine le 5 novembre 2022. Il souhaite renouveler son mandat.

CONSIDÉRANT	la résolution <i>CX622-06-05-2021-13 Représentant du Syndicat au CRAC</i> ;
CONSIDÉRANT	la fin du mandat au 5 novembre 2022 du professeur Pier-Luc Lajoie au CRAC ;
CONSIDÉRANT	la volonté du professeur Pier-Luc Lajoie de solliciter un renouvellement de mandat au CRAC ;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de désigner le professeur Pier-Luc Lajoie comme représentant du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR au Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC) pour un mandat de 2 années à compter du 5 novembre 2022.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

Le CAU indique qu'un.e substitut doit être nommée pour le Comité intersyndical des régimes de retraite et des assurances collectives de l'UQ (CIRRAC). La VPSC, actuellement en sabbatique, avait été désigné substitut l'an dernier. La secrétaire se propose pour assurer la relève. Le comité exécutif se montre favorable à désigner Mireille Dubé à titre de substitut, et que le trésorier et la conseillère aux relations de travail demeurent les représentant.e.s du Syndicat au CIRRAC.

#### **CX650-03-11-2022-10 Secrétaire – Changement de dénomination**

Le président rappelle que le plan d'action syndical 2022-2023 prévoit d'entamer une réflexion sur les titres et tâches des membres du comité exécutif. Une première discussion à ce sujet avait fait l'objet d'un point à la réunion du 22 septembre dernier (c.f. CX648-22-09-2022-07).

Le président explique que la première modification serait la dénomination du poste de secrétaire pour celui de vice-présidence aux communications - secrétaire afin de mieux refléter les tâches qui lui sont dévolues. Le président mentionne qu'il est toutefois nécessaire de préserver dans le titre le terme secrétaire afin qu'il demeure identifiable, le cas échéant, pour des raisons administratives.

Le président souligne que le conseil syndical pourrait donner son accord afin de mettre en application les changements proposés par le comité exécutif dans un court délai, puis proposer la modification aux Statuts à l'assemblée générale statutaire.

#### **CX650-03-11-2022-10 R264**

CONSIDÉRANT	les Statuts du Syndicat ;
CONSIDÉRANT	le plan d'action du Syndicat 2022-2023 ;
CONSIDÉRANT	le besoin exprimé de modifier la dénomination du poste de secrétaire pour refléter les tâches qui lui sont dévolues ;

Sur une motion dûment appuyée, il est résolu de recommander au conseil syndical d'autoriser le changement d'appellation de secrétaire par vice-présidence aux communications et secrétaire jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire du Syndicat.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

#### **CX650-03-11-2022-11 Comité de promotion – Désignation membre externe**

Le VPAU indique que le comité exécutif doit désigner un professeur à titre de membre externe au Comité de promotion 2022-2023. Le professeur Sylvain Letscher, Département des sciences de l'éducation, UQAR, désigné par le Syndicat pour l'année 2021-2022, a accepté un renouvellement de mandat après que le CAU l'ait contacté à ce sujet. Les deux professeur.e.s représentant le Syndicat au comité de promotion, Lyne Cloutier et Étienne St-Jean, se sont montrés favorables à travailler à nouveau avec le professeur Letscher.

**CX650-03-11-2022-11 R265**

CONSIDÉRANT la convention collective 2018-2022 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR ;  
CONSIDÉRANT les Statuts du Syndicat ;  
CONSIDÉRANT les explications du VPAU ;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de nommer le professeur Sylvain Letscher, du Département des sciences de l'éducation à l'UQAR, au poste de membre externe au comité de promotion 2022-2023.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

**CX650-03-11-2022-12 Nouvelles des instances nationales****1. CLIUQ**

La secrétaire résume les sujets de discussions tenues à la réunion du 19 octobre. Il a notamment été question du surplus de tâches administratives des professeur.e.s, ainsi que d'inclure dans les conventions collectives la mission universitaire.

**2. Conseil fédéral de la FQPPU**

La secrétaire résume les sujets de discussions tenues à la réunion du 20 et 21 octobre. Il a notamment été question du titre réservé de professeur et de la nomination de la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur au Québec.

**CX650-03-11-2022-13 Date de la prochaine réunion**

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 17 novembre 2022.

**CX650-03-11-2022-14 Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 54.

---

Gilles Bronchti  
Président

---

François Landry  
Secrétaire de la réunion